



## Les politiques publiques au défi du retour de l'inflation

Le retour de l'inflation à des taux particulièrement élevés a engendré des mesures de politique économique, sur les plans monétaire et budgétaire, notamment le bouclier tarifaire en France. Aujourd'hui, il convient d'évaluer l'efficacité de ces réponses prises dans l'urgence et de réfléchir à la fois aux options de sorties de ces mécanismes et, à plus long terme, aux politiques publiques susceptibles de protéger lors de prochaines crises le pouvoir d'achat des ménages les plus exposés. Dans cette *Note*, **Xavier Jaravel**, **Isabelle Méjean** et **Xavier Ragot** étudient l'effet des chocs externes sur l'inflation et détaillent les enjeux liés à la mesure du phénomène, cruciaux si l'on veut améliorer le ciblage des politiques de soutien aux ménages. Les auteurs évaluent également les effets du bouclier tarifaire sur l'économie française avant de dresser une série de recommandations visant à faire évoluer les dispositifs de soutien aux ménages.

### Les sources de l'inflation

Les travaux menés sur des données microéconomiques de prix à la production montrent que les entreprises reportent sur leurs clients près de 100 % de la hausse des prix de l'énergie et 30 % de la hausse des prix des intrants importés. En revanche, les reports des baisses sont moindres. Ces résultats justifient de concentrer les aides sur les ménages qui souffrent davantage de l'impact inflationniste des chocs externes. Par ailleurs, ces mêmes travaux nous apprennent que la transmission de ces chocs au prix des produits manufacturiers explique un tiers de l'inflation observée, les deux tiers restants s'expliqueraient par l'effet cumulé du choc énergétique direct, de l'inflation salariale, de la hausse des prix d'autres intrants ou de l'augmentation des marges.

### Tous inégaux face à l'inflation

La *Note* s'attache également à expliquer pourquoi la perception de l'inflation diffère des chiffres officiels, ces derniers donnant une moyenne masquant, en réalité, une forte hétérogénéité. En effet, l'exposition des ménages à l'inflation varie très fortement du fait des disparités dans la structure des paniers de consommation. L'hétérogénéité des taux d'inflation est principalement intra-catégorielle, c'est-à-dire qu'elle est forte même entre les ménages qui appartiennent aux mêmes groupes socio-démographiques, et bien moins marquée entre les différents groupes de revenus, de tranche d'âge ou de lieu de vie. Une meilleure mesure de l'hétérogénéité des situations, avec un suivi annuel des postes de consommation des ménages, permettrait de faciliter l'élaboration de politiques publiques ciblant précisément les ménages les plus touchés.

**Recommandation 1.** Donner les moyens à la statistique publique d'explorer différentes voies d'amélioration du calcul de l'hétérogénéité face à l'inflation, notamment en conduisant l'enquête « Budget des familles » à une fréquence annuelle.

## Comment faire évoluer le bouclier tarifaire ?

En France, le bouclier tarifaire a été le principal outil de soutien aux ménages. Les travaux menés dans le cadre de cette *Note* montrent qu'il a protégé les ménages d'une hausse transitoire des prix de l'énergie. Il a par ailleurs contribué à soutenir l'activité économique, la consommation et l'investissement en 2023. Toutefois, on peut déplorer son manque de ciblage, son coût budgétaire très élevé, son absence d'incitation à la sobriété énergétique ainsi que son effet négatif sur la balance commerciale. Pour ces raisons, la *Note* propose des évolutions du bouclier, à court terme comme à long terme, pour mieux cibler les aides aux ménages, réduire l'impact sur les finances publiques et préserver le signal prix afin d'encourager la sobriété énergétique. Pour dégager plusieurs milliards d'euros d'économies en 2024, les auteurs préconisent d'une part de conserver un plancher pour le prix du gaz, ce qui permettrait de compenser une partie des coûts engendrés par ce dispositif ces deux dernières années, et, d'autre part, une sortie accélérée du bouclier tarifaire sur l'électricité pour les ménages les plus aisés, par exemple les deux déciles supérieurs du revenu.

**Recommandation 2.** Conserver un plancher pour le prix du gaz tant que le coût budgétaire du bouclier est positif.

**Recommandation 3.** Mettre fin au bouclier tarifaire sur l'électricité pour les ménages les plus aisés.

Dans une perspective de long terme, pour préparer les crises futures, les simulations réalisées pour cette *Note* montrent qu'un dispositif basé sur la consommation passée des ménages combiné à un plafonnement des montants des aides aurait de meilleures propriétés redistributives et inciterait davantage à réduire la consommation énergétique.

**Recommandation 4.** Pour mieux cibler les aides, déployer dès que possible un dispositif permettant des transferts indexés sur la consommation énergétique passée des ménages.

Un tel dispositif pourrait être rapidement institué sans qu'il soit nécessaire de repenser l'appareil statistique. Toutefois, un effort statistique sur le suivi des consommations énergétiques présenterait un réel intérêt pour les politiques publiques futures. Il faciliterait et améliorerait le ciblage des politiques de soutien, contribuerait à une meilleure mesure de l'inflation. Il serait en outre utile pour répondre aux défis posés par la transition énergétique et mieux évaluer les impacts des différentes mesures de politiques publiques.

**Recommandation 5.** Améliorer l'infrastructure statistique publique pour connaître avec précision et en temps réel les niveaux de consommation d'énergie des ménages et des entreprises, en quantité et en valeur.

Retrouvez les *Notes du CAE* sur [www.cae-eco.fr](http://www.cae-eco.fr)

### À propos du Conseil d'analyse économique

Placé auprès du Premier ministre, le Conseil d'analyse économique a pour mission d'« éclairer, par la confrontation des points de vue et des analyses, les choix du gouvernement en matière économique ». Il est composé d'économistes universitaires et de chercheurs reconnus et réalise en toute indépendance ses travaux qu'il rend publics. Les opinions exprimées dans les Notes du CAE sont celles de leurs auteurs et n'engagent ni le Conseil, ni le Président délégué, ni, bien entendu, la Première ministre.

**Contact presse :** Hélène Spoladore 01 42 75 77 47 - [helene.spoladore@pm.gouv.fr](mailto:helene.spoladore@pm.gouv.fr)  
Suivez [@CAEinfo](https://twitter.com/CAEinfo) sur Twitter [helene.spoladore@cae-eco.fr](mailto:helene.spoladore@cae-eco.fr)